



EM

Original: FRENCH

## DECLARATION DE LA DELEGATION MAROCAINE

16ème Conseil Ministériel de l'OSCE

Helsinki 4-5 décembre 2008

Ambassador Omar Zniber

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable d'adresser mes chaleureuses félicitations à la Présidence Finlandaise pour l'excellente organisation de cette 16ème réunion du Conseil Ministériel de l'OSCE. Je saisis cette occasion pour rendre hommage à l'Espagne pour les actions concrètes réalisées sous sa Présidence l'année dernière dont notamment la Déclaration de Madrid sur les Partenaires et l'adoption de la Décision sur le fonds pour le Partenariat. Mes Remerciements vont également à la Grèce qui préside avec dynamisme le Groupe de Contact Méditerranéen depuis Janvier 2008, et au Secrétariat de l'OSCE pour la qualité de la coopération avec les pays partenaires.

Monsieur le Président,

Les principes fondamentaux qui inspirent et orientent les relations de mon pays avec l'OSCE sont en harmonie avec ses choix irréversibles de démocratisation illustrés par de vastes champs de réformes que connaît le pays aux plans politique, économique et social, tant il est vrai que ces réformes comportent aussi des objectifs essentiels pour la sécurité.

C'est pourquoi étant Conscient de la nécessité d'articuler au mieux sa politique de sécurité avec son environnement et son voisinage géographique, le Maroc a démultiplié les efforts pour aboutir à des résultats concrets particulièrement avec son voisinage européen, mais aussi dans le cadre des efforts visant le Maghreb.

A cet égard, l'Union européenne a approuvé, comme vous le savez, le 13 Octobre 2008 à Luxembourg, l'octroi au Maroc d'un Statut avancé, qui prévoit notamment l'organisation de sommets réguliers UE- Maroc et la mise en place d'un accord cadre pour la participation du Maroc aux opérations européennes de gestion de crise. Le Maroc et l'UE ont aussi convenu de la participation du Royaume aux programmes européens communs menés par certaines agences, tels que l'Agence européenne de la sécurité aérienne et des transports, ainsi que l'adhésion à plusieurs agences européennes spécifiques à la sécurité et liées essentiellement à la lutte contre les trafics de tous genres. Il est de même prévu d'institutionnaliser les concertations sur les sujets multilatéraux d'intérêt commun, notamment ceux ayant une dimension de sécurité.

Ce nouveau statut qui conforte le positionnement singulier du Maroc dans le partenariat euro-méditerranéen, permettra sans nul doute de donner un

nouveau élan aux partenariats multiples et diversifiés du Maroc avec des organisations comme l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe, et nous incite à poser un regard autant critique qu'ambitieux sur les perspectives de coopération avec l'OSCE et nous invite à explorer de nouvelles possibilités d'action dans les domaines d'intérêt commun .

**Monsieur le Président,**

Permettez moi d'illustrer par quelques exemples non exhaustifs l'importance qu'accorde mon pays aux questions de sécurité en méditerranée et qui intéressent en premier chef l'OSCE. Les initiatives conjointes Maroc-UE telle que l'organisation du séminaire sur «la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (la PESD) et la Méditerranée» à Rabat le 14 Mars 2008 par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, en collaboration avec l'Institut des Études de sécurité de l'Union européenne (IES, Paris), est là pour en témoigner. L'UE a souligné à cet égard, que de «telles initiatives constituent un moyen précieux de renforcer le dialogue entre l'UE et le Maroc, ainsi qu'avec d'autres partenaires régionaux en matière de gestion des crises».

Il m'importe également de souligner que la première expérience de coopération entre le Maroc et l'UE en matière de gestion des crises à savoir la participation de mon pays à l'opération ALTHEA de l'UE en Bosnie Herzégovine est un signal fort à l'égard de l'UE et qu'elle traduit comme le souligne la déclaration susmentionnée «le soutien pratique du Maroc au développement de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense et l'importance du dialogue politique renforcé Maroc-UE, dont les réunions se tiennent à intervalles réguliers.

De plus, le Maroc a abrité d'importantes réunions portant sur le développement et le renforcement du processus Euro-Med. A ce propos, il est nécessaire d'insister à nouveau sur le caractère de plus en plus urgent de combler le fossé économique et les déséquilibres entre les deux rives de la méditerranée, par le co-développement et ce en ayant présent à l'esprit l'impact de la crise financière sur les pays du sud et ses implications sur la sécurité dans la région méditerranéenne.

Dans le cadre du renforcement de la coopération euro-méditerranéenne, Il m'importe de réaffirmer l'importance qu'attache mon pays à la coopération sous régionale, et particulièrement à la construction du grand Maghreb, que nous appelons de nos vœux pour faire face ensemble aux défis et menaces à la sécurité qui pèsent sur la région. L'année 2008 a été de bon augure dans ce sens puisqu'elle a été marquée par la relance du dialogue entre l'UE et l'Union du Maghreb Arabe (UMA). A cet effet une réunion entre les chefs de la diplomatie de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et la troïka de l'Union européenne (UE) s'est tenue à Rabat le 22 janvier dernier. Des thèmes très importants y ont été abordés dont des questions qui intéressent l'OSCE : la sécurité maritime, l'environnement, le dialogue interculturel, l'énergie et la désertification.

Le Maroc a en outre accueilli les 21 et 22 Janvier dernier la 6ème réunion des chefs de la diplomatie de 10 pays de la Méditerranée occidentale, à laquelle ont pris part pour la première fois le Secrétaire Général de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et la Commissaire européenne aux relations extérieures et à la Politique européenne de voisinage.

**Monsieur le Président,**

Ce cadre de travail est bien établi et il pourrait être adapté afin que non seulement les pays de l'UE ou du Maghreb s'y impliquent mais également tous les Etats membres de l'OSCE concernés par la sécurité en Méditerranée et leurs partenaires, en se fixant des objectifs précis et concrets dans le domaine de coopération identifiées ces dernières années : la migration et le développement, les questions de sécurité dont la lutte contre le terrorisme, le trafic des êtres humains et la lutte contre les autres formes de criminalité, la promotion de la tolérance et la lutte contre toutes les formes de discrimination, et bien sûr la dimension économique ou encore la protection de l'environnement.

Je voudrais souligner à ce propos les efforts concrets déployés par mon pays pour mettre en oeuvre cette stratégie de coopération en harmonie avec la déclaration ministérielle de Madrid sur les Partenaires.

Entre autres initiatives visant l'interactivité avec l'OSCE, mon pays a abrité les 12 et 13 Décembre 2007 un séminaire pour le lancement de l'édition Méditerranéenne du manuel «Meilleures pratiques en matière de gestion de la migration des travailleurs dans l'espace Méditerranéen», publié par l'OSCE en collaboration avec l'OIM et l'OIT. Nous espérons, à cet égard, que le Fonds de partenariat pourra être pleinement utilisé pour assurer une large diffusion du manuel, objet de ce séminaire, en particulier dans les universités, les instituts de recherche et au sein de toutes les institutions gouvernementales concernées.

**Monsieur le Président,**

Je souhaiterais à ce stade faire quelques appréciations sur les activités de l'OSCE durant l'année 2008 et qui nous ont paru les plus en phase avec le partenariat.

Je saisis tout d'abord cette occasion pour souligner l'importance que revêt la coopération internationale pour la lutte contre le terrorisme notamment notre coopération avec l'OSCE dans ce domaine.

Ma délégation se félicite de l'organisation par l'OSCE de séminaires et ateliers sur la sécurité du transport maritime et fluviale et sur les documents de voyage, dont un atelier consacré à la région méditerranéenne. Elle tient à souligner les efforts déployés par l'Unité pour l'Action contre le terrorisme (ATU) en vue de sensibiliser contre les amalgames entre une quelconque religion et «le terrorisme», et ce par le biais des thèmes choisis et des intervenants lors des différents séminaires sur ce sujet.

Il y a lieu de saluer en outre la coopération entre l'OSCE et l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime, dans le domaine de la lutte contre le crime transnational organisé.

Il m'est tout aussi agréable d'adresser mes remerciements au gouvernement chypriote pour l'organisation d'un Atelier sur «la lutte contre le trafic des Etres Humains en Méditerranée, auquel des experts marocains ont activement participé.

**Monsieur le Président,**

Le Maroc tient à exprimer son appréciation du travail accompli par les trois Représentants spéciaux de la présidence de l'OSCE pour la lutte contre toutes les formes d'intolérance à l'égard respectivement, des musulmans, des juifs et des chrétiens, et cela en dépit du manque de moyens pour les aider à bien mener leurs mandats, et se félicite également des diverses actions entreprises par le Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme (BIDDH) en la matière.

Mon pays qui soutient toutes les initiatives visant la promotion de la tolérance, du dialogue inter-religieux et la lutte contre toutes les formes de discrimination, n'a eu de cesse à appeler à l'instauration de la coopération entre l'OSCE et l'Alliance des civilisations. Ma Délégation salue dans ce sens l'initiative conjointe de l'Espagne et de la Turquie de présenter une décision au Conseil Ministériel à ce sujet.

Il est par ailleurs tout aussi important pour ma délégation de mettre en exergue l'importance cruciale d'un règlement juste et définitif du conflit israélo-palestinien, dont la longévité insoutenable provoque des tensions et des drames humains entre des communautés que tout rapproche.

Je saisis cette occasion pour réitérer l'appui du Maroc quant à l'octroi du statut de Partenaire Méditerranéen pour la Coopération de l'OSCE à la Palestine. Ma Délégation considère qu'une réponse positive à la demande palestinienne sera un signal fort pour l'instauration de la paix que nous appelons de nos vœux dans la région de la Méditerranée, et que cela favorisera l'instauration d'un climat de confiance et constituera un pas important en matière d'élargissement des MDCS de l'OSCE aux Partenaires Méditerranéens.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation se félicite des progrès tangibles du dialogue entre l'OSCE et ses Partenaires Méditerranéens. L'illustration la plus récente de ces progrès est le succès indéniable de la conférence méditerranéenne tenue à Amman en octobre dernier. Cependant, il est très important de rappeler et de souligner que de nombreuses recommandations des derniers séminaires méditerranéens, de même que pour ce qui concerne la récente conférence méritent davantage d'attention et une mise en application concrète de leurs contenus. Comme cela a été fortement souligné par ma délégation, avant hier, lors de la réunion de la Troïka avec les Partenaires Méditerranéens, le partenariat souffre de l'absence de mécanismes, fussent-ils modestes, de suivi et de mise en oeuvre des propositions ayant fait l'objet d'un large consensus, dans les domaines prioritaires identifiés.

A cet égard nous souhaitons qu'une impulsion politique forte soit donnée au partenariat et espérons vivement que cette question fasse l'objet d'attention encore plus soutenue lors des événements importants qui auront lieu au sein de l'OSCE en 2009, qu'il s'agisse du projet de l'organisation d'un sommet de l'OSCE ou encore de la réunion du Quintet avec les Partenaires Méditerranéens au niveau ministériel. Mon pays, en tout cas, continuera de contribuer par ses réflexions et ses propositions, en vue de consolider la dimension méditerranéenne de l'OSCE.